

28 juin 2012

## Rien ne va plus au 23ème jour de grève !

Ce jour, Deca-France a accepté de rencontrer les grévistes à la demande d'Universcience.

**Résultat après 2 heures d'échanges : l'employeur dénie totalement la réalité des revendications et menace les grévistes et leurs délégués de sanctions pour non observance de l'ordonnance du TGI du 21/06/2012.** Il se réfère en cela aux dires d'Universcience qui, d'après lui, activera l'astreinte de 1000€ par jour, par infraction constatée et par gréviste à partir du 21 juin. **Qu'en est-il réellement ? La direction d'Universcience doit dire clairement si elle considère qu'être en grève sur son lieu de travail, constitue une atteinte "à la libre circulation des personnes et des biens comme à la liberté du travail (...)"** ».

Aujourd'hui, Sud Culture Solidaires a fait appel à un huissier pour se prémunir contre de fausses allégations accusant les grévistes et pour constater qu'Universcience et Deca-France font appel à des salariés extérieurs faisant le travail à la place des grévistes, ce qui est illégal au regard du code du travail (article 1242-6). **La direction d'Universcience a empêché l'huissier de faire ses constatations. Est-cela l'esprit d'ouverture et de conciliation annoncée par la direction d'Universcience à longueur de communiqués internes ?!**

### Rencontre avec la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Hier soir, une délégation de grévistes attendait Mme Geneviève Fioroso, venue à la Cité à l'occasion de l'assemblée générale de l'Association des journalistes scientifiques (AJSPI) et l'a informée pendant quelques minutes, du conflit social en cours et de la responsabilité de l'établissement public dans cette affaire. Cela a été l'occasion également de distribuer les tracts aux journalistes présents.

### Point presse

- La diffusion d'une information sur la grève dans l'émission de France Inter "Là-bas si j'y suis" par Daniel Mermet (mardi 26/06/2012)
- Pendant une émission d'une heure sur Radio Libertaire sur 2 conflits dont celui de la Cité, avec une représentante de Sud Culture Solidaires, diffusée lundi 25/06, entre 7h et 8h30.

**Et si on arrêta de jouer  
avec la vie des salariés les plus en difficultés ?**

**Merci aux salariés et au public pour leur soutien !**